



LES DONNÉES CONTREDISENT LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE EUROPÉENNE

Lettre ouverte aux députés européens

LA COMÉDIE DE L'UE

Citoyens de l'Union européenne pour une approche humaine et rationnelle de la décarbonisation et de l'énergie

² septembre 2026

Chers membres du Parlement européen,

Nous, citoyens de dix-sept pays européens, vous adressons cette lettre ouverte en tant que représentants du peuple européen. Nos régions sont différentes, mais nous constatons partout les mêmes conséquences et partageons les mêmes préoccupations : nos factures d'électricité augmentent, nos finances publiques s'affaiblissent, tandis que notre santé, notre patrimoine et notre environnement se détériorent. Nous nous adressons à vous car nous estimons que les grandes politiques publiques doivent reposer sur des faits vérifiables, et non sur des convictions que la réalité contredit de plus en plus clairement depuis trente ans.

Les faits sur lesquels nous nous appuyons ne proviennent pas de nous : ils sont publiés par l'Energy Institute, une institution britannique basée à Londres, dont la « *Statistical Review of World Energy* » est la référence mondiale incontestée en matière de données énergétiques. La dernière édition, qui couvre des données récentes, aboutit à une conclusion sans appel : le monde — et l'Europe avec lui — n'est pas engagé dans une transition énergétique, mais dans une « addition énergétique ». Même en Europe, les énergies renouvelables intermittentes sont venues s'ajouter aux ressources énergétiques existantes sans remplacer les combustibles fossiles, qui continuent de dominer le mix énergétique. Les données de l'Energy Institute le confirment sans ambiguïté.

Un «ajout énergétique» dangereux pour l'Europe

La consommation mondiale d'énergie a atteint un nouveau record, dépassant les 600 exajoules, et toutes les sources — y compris chacun des trois combustibles fossiles — ont progressé en valeur absolue. De nouvelles capacités s'ajoutent aux capacités existantes, sans toutefois les remplacer. Et surtout, en s'ajoutant, elles déstabilisent de plus en plus le système énergétique européen, tant sur le plan technique que financier.

Une illusion coûteuse

À l'échelle mondiale, l'éolien et le solaire — malgré des décennies de subventions et de discours triomphalistes — ne couvrent encore qu'environ 3 % de la consommation mondiale d'énergie primaire (environ 20 EJ), tandis que les combustibles fossiles représentent toujours 86 % (518 EJ). Trois pour cent : tel est le maigre résultat de trente ans de « révolution verte » et d'investissements de plusieurs centaines de milliards d'euros d'argent public. Loin de remplacer les combustibles fossiles, ces technologies renouvelables intermittentes viennent s'y ajouter — et la stratégie énergétique de l'Union est élaborée comme si ce remplacement avait déjà été réalisé.

Un effort européen sans effet mesurable sur le climat

Depuis l'entrée en vigueur de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et malgré trois décennies de négociations sur le climat, les émissions mondiales de CO₂ liées à l'énergie ont augmenté de 67 % et atteint un nouveau record. Au cours de la dernière décennie, l'Union a réduit ses émissions d'environ 504 millions de tonnes, tandis que le reste du monde en a émis 3 008 millions de tonnes de plus — soit plus de 5,5 fois autant. L'Union européenne ne représente aujourd'hui que 6,9 % des émissions mondiales. La conclusion arithmétique est claire : notre décarbonisation unilatérale, aussi coûteuse soit-elle, n'a aucun effet mesurable sur la

trajectoire climatique mondiale. En revanche, elle a un effet bien réel — sur la compétitivité de notre industrie et le pouvoir d'achat de nos citoyens.

Une électricité parmi les plus chères au monde

Les conséquences de cette situation se reflètent sur la facture d'électricité de chaque citoyen européen : l'électricité européenne est devenue l'une des plus chères de la planète. Pour l'industrie, les prix atteignent environ le double de ceux des États-Unis et sont 50 % plus élevés qu'en Chine ; pour le gaz, les Européens paient trois à cinq fois plus cher que les Américains (Rapport Draghi 2024 ; Agence internationale de l'énergie 2026). Cet écart ruine notre compétitivité, chasse nos industries et réduit le pouvoir d'achat des ménages. Il résulte en partie d'une stratégie coûteuse : le subventionnement massif des capacités renouvelables intermittentes

— éoliennes et solaires — dont l'intermittence nous oblige à financer en plus le renforcement et la régulation du réseau, les capacités de réserve dispatchables et le stockage. L'éolien ne fonctionne que lorsqu'il y a du vent, avec un facteur de capacité de seulement 20 à 30 %. La production est nulle en l'absence de vent. Cette intermittence imprévisible nécessite de financer en permanence des sources de secours. L'accumulation d'électricité renouvelable intermittente non dispatchable au-delà de ce que le réseau peut absorber multiplie les dépenses publiques sans pour autant garantir la sécurité d'approvisionnement. Ce que nous demandons, ce n'est pas d'abandonner la protection du climat, mais de la poursuivre sans sacrifier ni la compétitivité de nos industries ni le pouvoir d'achat de nos citoyens.

Un prix exorbitant, payé par nos zones rurales

Pourtant, ce maigre résultat global a un coût considérable, supporté doublement par nos citoyens : en tant que contribuables, puis en tant que résidents. En tant que contribuables, ils financent, par le biais de dizaines de milliards d'euros de subventions et de garanties de rachat, des secteurs d'énergies renouvelables intermittentes qui ne remplacent pas les moyens dispatchables qu'ils prétendent compléter. En tant que résidents, ils voient les paysages, les zones rurales, les forêts et les côtes — qui constituent l'identité de l'Europe — s'industrialiser. D'immenses surfaces agricoles et naturelles sont artificialisées

— notamment par des parcs solaires au sol couvrant des centaines d'hectares — la biodiversité — oiseaux, chauves-souris, insectes — est directement menacée, les villages sont défigurés, et la santé des habitants est mise à mal par toute une série de nuisances : bruit et basses fréquences, effets stroboscopiques, troubles du sommeil et stress chronique, les infrasons n'en étant qu'une composante. Ces nuisances sont par ailleurs considérablement sous-estimées par les méthodes de mesure officielles (échelle dBA) : des travaux présentés aux institutions européennes ont montré que les éoliennes géantes d'aujourd'hui, dépassant 250 mètres de hauteur, émettent nettement plus d'infrasons — et les propagent beaucoup plus loin — que les machines plus petites sur lesquelles se fondaient les études rassurantes d'hier. Les zones rurales européennes ne doivent pas être sacrifiées au nom d'une posture climatique sans effet mesurable sur le climat mondial.

Au-delà des nuisances liées à la production intermittente d'énergie renouvelable, le principe de précaution doit également s'appliquer à la pollution par les substances chimiques — PFAS, microplastiques et autres polluants persistants — à laquelle contribuent les installations d'énergie renouvelable, en contaminant les sols, les eaux et les chaînes alimentaires. Une étude récente coordonnée par un institut de recherche européen spécialisé dans ce domaine recense 228 substances chimiques différentes rejetées par les installations d'énergie renouvelable, dont

62 sont classées comme « prioritaires » par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et figurent sur les listes établies par la directive-cadre sur l'eau (DCE). Ces substances présentent une toxicité, une persistance dans l'environnement ou une capacité de bioaccumulation reconnues au niveau européen. Leur présence potentielle dans l'environnement appelle à une vigilance particulière, conformément au principe de précaution, afin de prévenir des impacts potentiellement durables ou irréversibles. Une énergie véritablement souveraine et durable ne peut ignorer cette dimension sanitaire.

Une question de méthode

Nous ne contestons pas la nécessité de protéger l'environnement. Nous contestons une méthode : celle qui fixe d'abord des objectifs politiques, puis fait fi des données qui les contredisent. Comme l'a résumé un statisticien de renom : « En Dieu nous croyons ; tous les autres doivent apporter des données ». S'appuyer sur des données vérifiables et associer les citoyens aux décisions qui affectent leur cadre de vie n'est pas une faveur, mais un droit : la Convention d'Aarhus, ratifiée par l'Union et ses États membres, garantit l'accès à l'information environnementale, la participation aux décisions et l'accès à la justice — précisément les principes sur lesquels les tribunaux administratifs ont annulé des protocoles de mesure du bruit dépourvus d'évaluation environnementale préalable et de participation publique adéquate.

En tant que députés européens, vous disposez du pouvoir démocratique d'exiger des comptes de la Commission européenne et de représenter les intérêts des citoyens européens. Nous vous exhortons à exercer ce pouvoir pour défendre une politique énergétique rationnelle et fondée sur des données.

C'est pourquoi nous vous demandons :

- (1) exiger que la politique énergétique et climatique de l'Union repose sur des données vérifiables, tant européennes que mondiales, et que chaque objectif fasse l'objet, en tenant compte de l'ensemble des coûts, d'une analyse coûts-bénéfices honnête et publique, mesurée en fonction de chaque euro de fonds publics investi ;
- (2) garantir une véritable neutralité dans le choix technologique, en évaluant chaque source d'énergie sur la base de ses résultats mesurés — coûts complets, fiabilité, sécurité d'approvisionnement, empreinte environnementale — plutôt que sur des préférences ou des exclusions prédéterminées ;
- (3) exiger la transparence sur l'ensemble des coûts systémiques de chaque secteur — intégration au réseau, capacité de réserve dispatchable, stockage, renforcement et régulation du réseau — afin que les décisions publiques se fondent sur le coût réel supporté par le consommateur, et non pas uniquement sur les coûts de production déclarés ;
- (4) mettre fin à l'industrialisation des paysages, des zones rurales, des forêts, des côtes et des espaces naturels dans l'Union, protéger la biodiversité et l'environnement des riverains, et réviser les méthodes de mesure du bruit émis par les éoliennes afin d'intégrer véritablement les basses fréquences et les infrasons ;
- (5) replacer au cœur de la politique énergétique l'objectif d'une énergie souveraine, abondante, sûre et abordable, condition essentielle à la compétitivité et à la cohésion sociale de l'Europe.

Les données ne laissent aucune place au doute. Nous exigeons que ces principes soient appliqués en toute responsabilité.

EU CHARADE Représentée par



Nicolas BOUR
porte-parole
Réseau Énergies Terre & Mer



Pierre-Emanuel Picard,
Délégué général
Vent des maires

Contacts : retm@retm.fr +33 6 84 50 07 90 contact@ventdesmaires.fr +33 7 82 41 50 17
www.retm.fr www.ventdesmaires.fr